



CHSCT-S du 30/06/2020

Le premier CHSCT-S sous forme classique de l'année a eu lieu mardi 30 juin.

Les représentants de l'administration et des organisations syndicales étaient présents sur les quatre établissements qui composent dorénavant la DISI Nord (Amiens, Caen, Lille et Rouen), la communication s'opérant en visioconférence.

L'ISST et le médecin de prévention étaient excusés.

Le règlement intérieur a dû être présenté à nouveau mais il n'a pas été modifié.

Les PV des instances précédentes ont été validés.

État d'avancement des actions mises en œuvre suite à l'ouverture des fiches RSST :

- Fiche 27, site Amiens Fief : La rénovation de l'enrobé de l'accès piétonnier est prévue en interne. À planifier.
- Fiche 24, site Amiens Fief : La température élevée au service exploitation a notamment donné lieu à la pose de films anti-chaaleur sur certaines vitres à des fins de tests. Cette étude ayant donné satisfaction et le service étant déménagé la semaine prochaine, le sujet peut être clos.
- Question diverse, site Amiens Vidame : Le chauffage a donné satisfaction l'hiver dernier, la fiche sera close.
- Fiche 63, site Amiens Fief : Les travaux du perron ont été entamés avant l'hiver. Le climat hivernal puis le confinement ont longuement interrompu les travaux. L'entreprise est relancée régulièrement, il faut maintenant attendre qu'elle soit à nouveau disponible. Elle fait état de problèmes de trésorerie et de personnels. Le ragréage commence à se fissurer, il faudra peut être le reprendre avant la pose des carreaux.
- Fiche 74, site Amiens Vidame : Les problèmes thermiques et acoustiques au service Développement ont donné lieu à un rapport de l'ergonome reçu hier soir. Il reste à étudier ce rapport, déterminer les mesures à prendre et, s'il y a lieu, se rapprocher du médecin de prévention pour trouver les solutions adaptées.
- Fiche 76, site CID Boulogne : Le déménagement du service donne satisfaction. Reste à déterminer si c'est définitif ou trouver une autre solution le cas échéant.
- 6 fiches concernant l'approvisionnement en nécessaire sanitaire, site Amiens Fief : La société de nettoyage a toujours des difficultés à approvisionner mais la direction de l'établissement a acheté un stock pour compenser. Cette action a réglé la situation depuis plusieurs mois, la fiche sera donc clôturée.
- Fiche 93, site Amiens Fief : Les fortes pluies de cet hiver ont permis de constater que les

réparations entreprises sont efficaces, plus de fuite à déplorer. De plus les réparations sont suivies par la société. La fiche sera donc clôturée.

- Fiche 96-97, site Lille : Le service d'Intex souffrait suite à son déménagement de divers problèmes de luminosités et d'ambiance acoustique. Suite aux recommandations de l'ISST, la pose de store a donné satisfaction. Un devis de 13k€ a été reçu pour la pose de panneaux acoustiques. Ce choix ayant été validé, il reste à passer commande.

- Fiche 1, site Rouen : Les rideaux ont été remplacés par des stores comme prévu. La fiche sera clôturée.

- Fiche 2, site Rouen : Remplacement de l'ascenseur, les travaux débutent début septembre pour 6 semaines.

- Fiche 105-106, site Amiens Fief : Le devis concernant les derniers ventilo-convecteurs a été accepté et la commande passée auprès de Dalkia.

- 8 fiches suite à l'incident Lubrizol, site Rouen : Un nettoyage intensif a eu lieu le 30/11/2019. Le dossier de sécurité a été envoyé par mail, on pourrait passer à côté de l'information, d'autres vecteurs de communication seraient plus fiables. Des exercices réguliers de confinement doivent être prévus.

Dossier de présentation des ateliers ADO, anciennement nommé Fiche d'Impact :

Ce document suit la trame officielle présentant la conduite du projet jusqu'à l'accompagnement final des agents.

Le sujet a été suivi de prêt par les OS mais les informations tardent à être rendues disponibles pour les agents concernés qui sont alors mis dans une position anxiogène.

Des agents attendent la note concernant la rupture conventionnelle.

La note concernant l'IDV (Indemnité de départ volontaire) a été publiée en novembre 2019. Les agents intéressés ont été renseignés sur le montant.

La note concernant la Rupture Conventionnelle a été publiée le 18 juin 2020. L'information est récente, voire tardive... Il semble qu'elle soit beaucoup moins intéressante financièrement (même si elle est non imposable).

ATTENTION : nous vous conseillons de bien mesurer les conséquences financières, notamment pour le départ à la retraite lors du choix IDV / rupture conventionnelle.

Les agents souhaitant des informations sur ces sujets peuvent se rapprocher de leurs représentants Solidaires Finances Publiques.

Le WIFI a été installé dans 2 salles de réunion.

Les ondes émises sont très inférieures aux seuils réglementaires, aucun risque pour la santé d'après l'ISST. À titre de comparaison, elles sont nettement inférieures à ce qu'émet un smartphone, tout en étant positionné à distance des agents.

Les autres établissements de la DISI pourraient également en bénéficier s'ils le souhaitent. Le projet est prévu pour Rouen, un dossier d'étude est à présenter par le chef d'établissement.

Fonctionnement : pas de code nécessaire. Soit l'équipement dispose du VPN DGFIP, soit il faut demander un certificat à la CID.

Exposition aux risques industriels :

Le règlement actuel est SEVESO 3, paru en 2015, et géré par la préfecture.

Les établissements suivent donc à minima les consignes édictées par la préfecture dont ils dépendent.

On peut s'interroger sur l'efficacité de ces mesures qui peuvent paraître faibles selon les

circonstances.

Les OS soulignent qu'il serait souhaitable de procéder à des exercices réguliers.

Il faudrait réagir sur déclenchement de la sirène adéquate, il s'agirait alors d'un exercice général de la zone, opéré par la préfecture. Des alternatives devraient être imaginées en local.

À Rouen un test était prévu en fin d'année 2019 mais reporté par manque de temps. Ce sera reprogrammé, reste à déterminer le mode opératoire : peut-être sur la base du test de sirène mensuelle, mais on perdrait alors en spontanéité.

Il est impératif que les nouveaux arrivants soient informés des consignes.

Rapport ISST concernant les défauts d'ambiances lumineuse et acoustique en Intex à Lille :

Ce rapport fait notamment suite aux fiches RSST 96 et 97.

Les recommandations sont convaincantes et les premiers travaux (pose de stores, cloisonnement d'une porte) ont donné satisfaction.

Validation du budget discuté en GT :

Le budget est validé.

Le budget disponible est de 52k€, les dépenses engagées pour l'instant représentent 39k€.

Solidaires Finances Publiques encourage les agents à formuler leurs demandes particulières en contactant leurs représentants ou via l'ouverture d'une fiche RSST qui permettra le suivi efficace de la demande (cf [site intranet DISI Nord / Registre d'Hygiène Sécurité Dématérialisé](#)).

[L'assistante de prévention ainsi que les 5 agents de proximité](#) sont bien sûr également à l'écoute de vos demandes.

Suite à la commande de visières pour un service CID, il est proposé d'en commander pour toutes les CID.

Il est cependant rappelé par Dr Lartige (information transmise par Mme Jubault) : *la visière ne protège pas autant qu'un masque. La visière nous protège des autres, le masque protège les autres*. Les CID souhaitent que les agents portent un masque sur les sites où ils interviennent, à défaut ils souhaitent être équipés de visières+masques.

Remarque : avec les 12k€ restant l'aménagement du futur bureau de DEV à Amiens pourra être financé (acoustique, lumière, stores...).

Point de situation du PRA (Plan de Reprise d'Activité)

La phase 3 du déconfinement est entamée : **le travail à distance n'est plus la norme**.

La différence notable de traitement sur la reprise du travail en présentiel entre les différents établissements s'explique par le classement par zone des régions : le nord était en zone rouge plus longtemps.

Concernant la reprise en présentiel des personnes à risques de contracter une forme grave de la maladie : il faut un **avis systématique du médecin de prévention** (qui précise parfois une date de retour, elle peut être repoussée lors d'une nouvelle requête). Aucune date butoir n'est prévue pour l'instant pour un retour général, en attendant de nouvelles consignes. (note : la date butoir a été fixée depuis le CHS au 31/08).

Bilan DUERP/PAP :

Les DUERP des ESI de Caen et Rouen ont été intégrés à celui de la DISI Nord. Aucun des risques signalés pour l'établissement de Caen ne nécessite d'action dans le Plan Annuel de Prévention.

DUERP et PAP sont consultables : Pour rappel il est possible de trouver le DUERP de chaque établissement sur le site de la DISI : [Les agents > Condition de vie au travail > DUERP/PAP](#)

Exercices d'évacuation

Pas de remarque particulière.

Réorganisation et déménagements de services

Les sites d'Amiens ont connu quelques déménagements liés au maintien des distances.
Le déménagement de l'AT PART a permis de régler le problème de bruit et donne satisfaction.

Fiches Registre SST :

Les fiches RSST ayant reçues une réponse seront fermées.

Fiche 123 : Problème de ménage à Amiens Fief. Une relance est prévue cet été. Les agents remontent ce problème de façon récurrente.

Fiche 124 : Les climatiseurs en panne à Lille ont été réparés lundi 29/06/2020.

Fiche 125 : Les gros problèmes de propreté des WC de la CID de l'Oise n'ont pas connu d'amélioration. Un suivi de ce sujet est indispensable.

Fiche 126 : pas de consigne de la direction

Fiche 127 : ESI de Rouen, de nombreux problèmes sont remontés dans cette fiche, notamment un défaut récurrent du sol du parking. La direction indique qu'elle sera vigilante sur la correction de ces soucis.

Fiche 128 : ESI Amiens Fief, des crevaisons régulières à déplorer sur la route menant à l'ESI, dues à la présence de clous ou vis sur la route. Un message a une nouvelle fois été envoyée à la CCI lui demandant de faire le nécessaire. En attente de réponse.

Questions diverses :

Les fortes chaleurs passées et à venir sont difficilement compatibles avec une absence de ventilation adéquate.

Les consignes permettant de limiter la propagation du Covid interdisent l'utilisation de ventilation par brassage d'air intérieur. Les bureaux ne disposant pas de climatiseur fixe risquent d'être irrespirables en cas de canicule.

Quelques solutions sont envisagées par la hiérarchie, n'hésitez donc pas à en faire la demande le cas échéant :

- bureau individuel : possibilité de mettre un ventilateur,
- aménagement horaire afin de travailler plus tôt et éviter ainsi les heures les plus chaudes,
- aménagement vers un bureau avec climatiseur. Exemple : ancienne salle blanche à Lille, transformée en salle de réunion.